La syntaxe de la construction causative en français régional antillais et dans les créoles français André Thibault, Université Paris 4

Exposé au Groupe de Recherche sur les Grammaires Créoles, 2.02.2015

L'ancien et le moyen français connaissaient pour le factitif deux possibilités syntaxiques dans l'expression du factitif : schématiquement, *faire rire tout le monde* (l'ordre qui déjà dominait à l'époque et qui s'est imposé en français moderne) mais aussi *faire tout le monde rire*. Voici comment Gougenheim présentait la situation :

« L'ancien français place souvent entre *faire* et l'infinitif le sujet de ce dernier, complément d'objet de *faire*, si l'infinitif n'est pas suivi d'un complément d'objet direct. [...] On en trouve des exemples fréquents durant tout le moyen âge, non seulement en vers [...] mais aussi en prose [...]. On trouve encore de nombreux exemples de cette construction dans le théâtre du XV et du XVI siècle [...]. On la rencontre chez Rabelais [...] et encore chez Malherbe [...]. Elle disparaît ensuite pour ne renaître que dans la dernière moitié du XIX siècle comme une sorte d'artifice de style destiné à renouveler une tournure usée : elle s'emploie alors même avec les infinitifs transitifs suivis d'un complément direct. »¹

Or, loin de n'être qu'un artifice de style, cette construction syntaxique jouit d'une grande vitalité aujourd'hui en français régional antillais, où elle est très bien attestée dans plusieurs genres textuels (aux côtés de l'ordre syntaxique canonique), ainsi que dans l'Océan Indien; en outre, c'est aussi la seule construction possible dans l'ensemble des créoles français.

Certains auteurs ayant suggéré que le français régional de l'Île Maurice devait cet emploi à l'influence de l'anglais, Robert Chaudenson rappelle l'existence du tour dans l'ancienne langue :

« Sans entrer dans le détail, il est clair que l'origine de la construction créole est française [...]. Pour en revenir au point que je cherche à illustrer, il n'est pas possible, en toute rigueur, de classer la construction du français de Maurice *Faire X faire quelque chose* comme un créolisme, dans la mesure où il apparaît probable que ce tour *existait* dans le français des colons ; il s'est sans doute d'autant plus facilement maintenu au cours des siècles qu'il avait lui-même généré une structure homologue dans le créole local. »²

Le but de R. Chaudenson était de rappeler que le créole vient du français régional et non l'inverse, ce sur quoi nous sommes d'accord. Il y a toutefois deux choses que nous aimerions discuter par rapport à cette citation. 1) D'une part, il convient de se demander si la seule *existence* de cette structure dans le français des colons est suffisante pour expliquer à elle seule le succès écrasant qu'elle a connu dans tous les créoles français. Elle n'était sûrement pas la seule, et vraisemblablement pas la plus fréquente des deux constructions connues ; son succès appelle donc une explication. D'autres processus cognitifs ont peut-être joué un rôle important dans cette évolution, ce que nous tenterons d'explorer. 2) D'autre part, l'influence de l'anglais ne peut être entièrement mise de côté pour l'Île Maurice ; en effet, un rôle de soutien est aussi envisageable. D'ailleurs, un portrait global de la francophonie nous montre que la structure est également attestée dans d'autres zones où le français est en contact avec l'anglais – d'une part en Louisiane (mais il est vrai qu'un créole français y existe aussi), et d'autre part dans certaines régions du Canada où le français est en situation minoritaire face à la position dominante de l'anglais, et où la tournure ne saurait en aucun cas être considérée comme un créolisme. – P.S. : une attention particulière sera consacrée aux abondantes données empiriques et à leur répartition dans l'espace et dans le temps.

² Chaudenson, Robert, 1993. « Français et créoles dans les aires créolophones », dans Didier de Robillard / Michel Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, 1993 (tome 1), p. 425.

¹ Gougenheim, Georges, 1929. Étude sur les périphrases verbales de la langue française, Paris, Les Belles Lettres, p. 357-358.